

Saint-Denis, le 29 septembre 2017

Niveaux de vie et pauvreté en 2014

Quatre Réunionnais sur dix sous le seuil de pauvreté



À La Réunion, 40 % des Réunionnais vivent, en 2014, sous le seuil métropolitain de pauvreté (proche de 1000 euros par mois et par unité de consommation - UC), soit 332 000 personnes. Le taux de pauvreté est trois fois plus élevé qu'en France métropolitaine (14 %). L'absence de revenus d'activité, plus fréquente avec un chômage prégnant, la monoparentalité et la jeunesse de la population renforcent le risque de pauvreté. En particulier, la moitié des enfants vivent dans un ménage pauvre.

Des inégalités plus importantes à La Réunion

D'un bout à l'autre de l'échelle des revenus, les niveaux de vie à La Réunion sont bien plus faibles qu'en France métropolitaine. La moitié des Réunionnais vivent avec moins de 1 150 euros par mois et par UC. Ce niveau de vie médian est inférieur de 30 % à celui de la métropole. Les inégalités de revenus sont plus marquées sur l'île, les ménages réunionnais les plus modestes ayant des revenus particulièrement faibles. Après Paris, La Réunion fait partie des départements français où les inégalités sont les plus marquées.

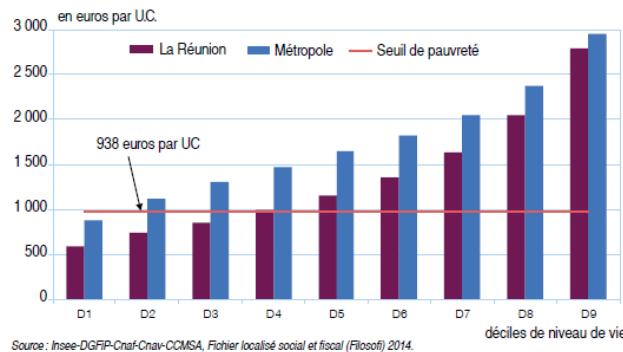
L'Est, microrégion la plus pauvre

En termes de pauvreté, la hiérarchie entre microrégions reflète l'inégal accès à l'emploi : la pauvreté est plus marquée dans l'Est avec 46 % de ses habitants sous le seuil de pauvreté contre 33 % dans le Nord, région la moins touchée. En effet, l'Est souffre le plus du manque d'emplois, avec seulement 41 % des personnes de 15 à 64 ans en emploi contre 49 % dans le Nord. Les inégalités entre les revenus les plus faibles et les plus élevés sont quant à elles plus fortes dans les microrégions comme le Nord, même si les niveaux de vie y sont les plus élevés de l'île. Les revenus des ménages les plus défavorisés sont assez homogènes d'une microrégion à l'autre puisque essentiellement constitués par les minima sociaux.

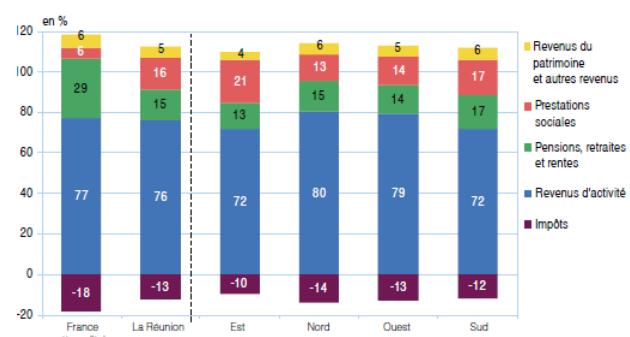
La redistribution réduit les inégalités et la pauvreté

Sans le versement des prestations sociales et le prélèvement des impôts directs, plus de la moitié des Réunionnais (51 %) vivraient sous le seuil de pauvreté. Le niveau de vie de nombreux Réunionnais dépend ainsi fortement des prestations sociales et plus particulièrement des minima sociaux. Bien plus encore qu'en métropole, la fiscalité et le versement des prestations sociales jouent un rôle important dans la réduction des inégalités : la redistribution permet d'atténuer les inégalités de 30 %. Le poids des prestations sociales dans le revenu disponible est nettement supérieur à La Réunion par rapport à la métropole : 16 % contre 6 %.

Le niveau de vie médian est inférieur de 30 % à celui de la métropole



Le poids des prestations sociales est trois fois plus important dans le revenu disponible sur l'île



Lecture : En 2014, dans l'Est, pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages ont en moyenne perçu 72 euros de revenus d'activité, 13 euros de pensions, retraites et rentes, 21 euros de prestations sociales, 4 euros de revenus du patrimoine et ont versé 10 euros en impôts directs.

Sources : Insee-DGFP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosof) 2014.

Contact presse :

0692 448 358 ou relations-presse-la-reunion@insee.fr



@InseeOI